

L'utilisation des réservoirs

Quel avenir pour l'information bibliographique ?

par Marie-Joëlle Tarin

INRP

Les bibliothèques ont pour rôle de permettre à l'utilisateur d'accéder le plus rapidement possible à l'information de tout type : monographies, périodiques, cartes, documents sonores, iconographiques... Aussi le recours à des réservoirs de notices est-il indispensable pour gagner du temps. En effet il évite de cataloguer plusieurs fois le même document dans plusieurs bibliothèques, ce qui entraîne une réduction des délais d'accès à l'information. Les précédents articles de ce dossier ont décrit un grand nombre de ces réservoirs, offrant plusieurs types de notices, présentées dans des formats différents.

Au milieu de cette « jungle », que souhaitent les professionnels des bibliothèques pour pouvoir offrir le meilleur service à leurs usagers ? Il n'y a pas de solution miracle, mais nous devons réaffirmer quelques grands principes qui nous semblent indispensables pour structurer cette information bibliographique.

- *La rapidité de l'accès à l'information* est un des critères primordiaux. En effet les notices doivent être disponibles le plus rapidement possible pour répondre aux besoins des utilisateurs.

- *L'exhaustivité de l'information* est également indispensable. Les réservoirs doivent certes contenir le plus grand nombre de notices possible. Cependant une source unique ne permet pas une exhaustivité suffisante. Aussi demandons-nous un accès simultané à plusieurs réservoirs nationaux et internationaux (BN-OPALE, OCLC, RLIN, SIBIL...) de façon à couvrir tout le fonds d'une bibliothèque, quelle qu'elle soit.

- Cet accès simultané à divers réservoirs pose le problème de *format*.

Attention ! il faut bien distinguer les formats de saisie et de stockage qui peuvent être propres à chaque bibliothèque, du format d'échange qui, lui, doit être harmonisé. Nous pensons que c'est aux constructeurs de logiciels de bibliothèques de faire en sorte que le format d'échange soit un format standard quels que soient les réservoirs et les supports, et ce sans tomber dans l'excès de développements d'interfaces multiples qui augmente les coûts de façon notable pour nos établissements. Bien sûr, tout système doit restituer l'intégralité des informations (en cas d'importation comme d'exportation). Il faut éviter toute perte ou déformation d'information lors de conversions.

- Récupérer des notices soit, mais sur quels supports ? Les notices récupérées doivent être disponibles sur tous les supports offerts sur le marché. (CD-ROM, bandes magnétiques, microfiches, télétransmission, diquettes...) et ce quelles que soient les contraintes techniques des producteurs de données. De plus, la fourniture de fiches imprimées ne paraît pas incongrue car il ne faut pas oublier qu'un grand nombre de bibliothèques ne sont pas encore informatisées ; le but final étant de donner l'information à l'utilisateur.

- Il est nécessaire que des *contrôles de qualité* soient faits à tous les niveaux, si les utilisateurs veulent récupérer des notices « propres ».

– *Contrôle au niveau du catalogage*. Le fait de travailler en réseau impose un certain nombre de contraintes. Une profondeur minimale de la description bibliographique doit être exigée afin que la

base de données soit homogène et ait une cohésion interne. Là encore les producteurs de logiciels doivent pouvoir gérer les liens entre notices bibliographiques, quel que soit le niveau.

– *La récupération et le contrôle des fichiers d'autorité* (personnes physiques, collectivités auteurs, périodiques, titres anonymes, matières), s'avèrent essentiels.

• Le choix des *indexations* doit être adapté. En effet, il faut distinguer d'une

part l'indexation analytique, d'autre part l'indexation systématique.

Pour l'indexation matières, le choix de RAMEAU nous semble la solution la plus viable. Les liens entre la liste d'autorité RAMEAU et les notices existantes doivent être implicites ; ce qui veut dire la prise en compte des termes exclus par les systèmes informatiques. Pour l'indexation systématique, il faut laisser une certaine souplesse aux bibliothèques, qui feront leur choix en fonc-

tion de leurs besoins, leur public (CDU, Dewey, *Library of Congress*...).

Tels sont les objectifs auxquels doit tendre l'information bibliographique. L'utilisateur quel qu'il soit doit pouvoir accéder, de façon transparente, au document. Nous devons parvenir à l'unité de l'information bibliographique, atteindre, comme le dit Borgès : « le Catalogue des catalogues, après avoir effectué des pèlerinages à la recherche d'un livre ».